



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**
Liberté
Égalité
Fraternité



ÉTABLISSEMENT
LABELLISÉ
E3D
2021
EXPERTISE



Collège La Nadière
427 Bld Francis Vals
11210 PORT-LA-
NOUVELLE

Affaire suivie par :

Téléphone :
04.68.48.03.56

Fax :
04.68.40.31.20

Courriel :
Ce.0110725d@ac-
montpellier.fr



Site du collège

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02/02/2023

I - Ouverture de la séance

En ce jour du 02/02/2023, le conseil d'administration se réunit sur proposition du chef d'établissement pour une séance ordinaire sous la présidence de Mme BOULESTIN Clara. La séance commence à 18h08.

Sont absents et excusés :

M. Le Maire, Mme Viegas, Mme Sirvent, Mme Bonnel

Sont absents et non excusés :

Mathieu Léana et Marin Emma

Pour plus de détails sur la liste complète des présents, titulaires ou suppléants, consultez la feuille de présence.

Le nombre de présents en début de séance est de 13 pour un quorum de 13.

Le conseil d'administration peut siéger valablement.

Secrétaire de séance : Mme Lepage-Sirven et Mme Bouillet Michel

Mme La Présidente demande l'accord aux membres du Conseil d'Administration que M. Zègre-Sauvain, enseignant stagiaire, participe au conseil en tant qu'invité. Suite favorable est donnée, les membres du CA en sont remerciés.

II – L'ordre du jour

Point n°1 – Adoption du compte rendu du précédent conseil d'administration du 1^{er} décembre 2022 :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°2 – Présentation de l'ordre du jour du présent conseil :

Ordre du jour :

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} décembre 2022.
Présentation de l'ordre du jour
- Pédagogie
 - Présentation de la répartition de la marge globalisée de la DGH 2022
 - Projets pédagogiques
- Affaires financières
- Contrats et Conventions
- Informations établissement
- Questions diverses

Arrivée de M. Neumayer, Mme Destainville, Mme Sikes à 18h15.

Point n°3 – Pédagogie :

- **Présentation de la répartition de la marge globalisée de la Dotation Globale Horaire (DGH) 2023 :**

DHG : les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023

Niveaux	R2023	Nombre de classes	Elèves/classe
6	105	4	26,25
5	96	4	24
4	98	4	24,5
3	80	3	26,6666667
	379	15	25,35416667

Les nouveaux horaires au collège

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
A CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS				
Français	4h30	4h30	4h30	4h
Mathématiques	4h30	3h30	3h30	3h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	4h	3h	3h	3h
Langue vivante 2	-	2h30	2h30	2h30
Sciences de la Vie et de la Terre Sciences physiques	3h	1h30	1h30	1h30
Sciences physiques		1h30	1h30	1h30
Education physique et sportive	4h	3h	3h	3h
Arts plastiques	1h	1h	1h	1h
Education musicale	1h	1h	1h	1h

Mme La Rectrice a confirmé ces données : 1 heure de technologie est supprimée en 6° (les programmes disciplinaires seront revus sur les cycles 3 et 4) au profit d'une heure qui doit être donnée en français ou en mathématiques à des fins de remédiation ou d'approfondissement, sur le même niveau, dès la rentrée 2023. En ce qui concerne ce dernier point, nous pouvons nous référer à la Note de service du 10-1-2023 parue au BOEN.

DHG : les moyens en heures (la dotation)

R2023		
LECTURE DE LA DHG		
DHG	451	(rajout de 2 HP FCA le 26.01.2023)
ENSEIGNEMENTS OBL	390	15 classes * 26 heures = 390
DOTATION STATUTAIRE	8	UNSS (EPS) et Heures de laboratoire (PC et SVT)
ACCOMPAGNEMENT POLITIQUE ACADEMIQUE	4	Sections sportives (2 heures) et FCA (2 heures)
MARGE GLOBALISEE	49	15 classes * 3 heures = 45 + 4 heures (dont une fléchée CHAT)
TOTAL DHG (contrôle)	451	
DONT HP	420	HP
DONT HSA	31	HSA
	379 ELEVES 15 divisions	
Autonomie : 10,9 %		

DHG : la ventilation de la marge globalisée

UTILISATION DE LA MARGE GLOBALISEE			
CHAT	11,5	Remarque : + 0,5 HP en Education Musicale	
FCA	7,0	2 HP FCA pour les accompagnements des activités académiques (expérimentation)	
Chorale	2,0		
Sciences/langues 3èmes (3cl/4gpes)	6,0	Disciplines concernées : SVT, PC, technologie et anglais	
AD : Aide aux devoirs en 6ème (disciplinaire et transversal)	6,0	Remarque 1 : 4 heures en mathématiques + 1,5 AD transversale par le PP	Remarque 2 : les 4 heures en Français (remédiation ou approfondissement) sont prises en HP sur la technologie
AD : Aide aux devoirs en 5ème (disciplinaire)	4,0	2 heures en HG-EMC et 2 heures en Espagnol	
AD : Aide aux devoirs en 4ème (disciplinaire)	4,0	2 heures en Français et 2 heures en Mathématiques	
AD : Aide aux devoirs en 3ème (disciplinaire et transversal)	7,5	Remarque 1 : 1,5 heures en Français + 1,5 heures en Mathématiques + 1,5 heures pour le travail à l'oral par les PP	Remarque 2 : 3 heures pour de l'AD méthodologie - lecture de documents (Sciences et HG-EMC)
		DOTATION MARGE GLOBALISEE	49
		RESTE A TRANSFORMER EN HSE	1,0

Demande de création d'un poste en français et d'un poste en EPS (les heures d'UNSS nous seront attribuées dans un second temps).

Les représentants enseignants élus au CA déposent une motion contre les annonces de janvier 2023 et notamment la suppression de la Technologie en 6° :

« Motion contre les annonces de Janvier 2023 et notamment la suppression de la Technologie en Sixième

Motion proposée par les représentants élus au CA

Conseil d'administration du collège La Nadière, le 02/02/2023

Le ministre a annoncé par voie de presse le 12 janvier 2023, son intention de supprimer l'enseignement de technologie en classe de Sixième à la rentrée 2023.

Cela retirerait aux élèves la possibilité de découvrir dès la Sixième une nouvelle dimension de la discipline technologie qui concourt à la compréhension du monde qui les entoure.

La technologie apporte aux élèves une dimension de la culture commune ancrée dans les sciences et techniques. Elle permet tout à la fois de manipuler et d'interroger la rationalité technique des systèmes de nos sociétés modernes.

L'annonce de cette suppression est motivée par une transformation des programmes en cycle 3 et 4 en SVT et SC-Phy qui rentreraient en vigueur dès la rentrée de septembre 2023. Et en cycle 4 pour le programme de la Technologie.

En dix ans, les programmes des sciences et particulièrement de Technologie ont été modifiés à deux reprises (2012 – 2015) et appliqués la même année pour tous les 4 niveaux, avec deux à trois jours par année de formation pour les enseignants. Ces changements ont été accompagnés par une baisse des heures d'enseignement pour les élèves, alors que le programme de Technologie est toujours aussi dense.

Les professeurs de Technologie se sont déjà adaptés à différentes réformes exigeantes. Aujourd'hui ce sont à nouveau des changements importants en termes de dotation horaire, de niveau d'enseignement et de contenus. Cette succession de réformes et d'aménagements rend difficile la compréhension de l'objectif poursuivi par l'Éducation Nationale et n'offre pas de garantie sur la pérennité des changements annoncés.

Nous déplorons la méthode consistant à faire passer les messages par les médias sans concertation avec les acteurs de terrain et sans parution au Journal Officiel. En effet, le seul texte officiel sur lequel repose ce dispositif est une note de service du 10 janvier 2023.

« A compter de la rentrée 2023, afin de donner à chaque élève les moyens de réussir au collège, des sessions d'une heure de consolidation et d'approfondissement sont

instaurées pour tous les élèves de sixième en Mathématiques et en Français. »

Les groupes de niveaux interclasses pour du soutien ou du renforcement en français ou en mathématiques institueraient un enseignement à plusieurs vitesses entre les établissements.

Cette mesure nous interroge sur la faisabilité en termes d'emploi du temps (cours en barrettes, tranches horaires, sélection des élèves). Mais aussi, quels professeurs seront concernés ? Ceux qui sont en charge de classes dans le primaire ? Ceux qui accompagnent les dispositifs ULIS ? Les professeurs de Lettres de l'Établissement ?

Et enfin, comment permettre aux élèves de remédier à leurs difficultés ou d'approfondir leurs acquis en les faisant travailler en classe entière sans co-animation ?

En conclusion, ces modifications nous alertent à plusieurs égards car elles impactent déjà les choix faits pour notre DHG et créent de l'incertitude au sein de l'Établissement pour la préparation de la rentrée 2023. »

Madame la Présidente met au vote la répartition de la DHG pour la rentrée 2023 :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 5

Les représentants enseignants élus au CA déposent une seconde motion sur les besoins de postes supplémentaires d'assistants d'éducation en vie scolaire :

« Motion : Besoin de postes supplémentaires d'Assistants d'éducation en vie scolaire

Motion déposée par les représentants élus au CA

Conseil d'administration du Collège La Nadière,

le 02/02/2023

Le collège La Nadière est un établissement attractif pour les élèves dont le nombre est dans une dynamique de progression. En quelques années, plusieurs classes se créent (4 classes en 6^e et 5^e, 2 classes ULIS). Des enseignements de qualité se mettent en place qui permettent le rayonnement de notre collège (Théâtre, Rugby, Tennis, Langues et Cultures de l'Antiquité). Or le nombre d'AED est resté le même depuis de nombreuses années : 3 postes à temps plein.

Au vu de l'augmentation des effectifs tant dans les classes que dans le service de demi-pension, le travail des AED se voit de plus en plus réduit à des missions nécessaires mais qui ne sont ni les plus gratifiantes sur le plan de l'épanouissement professionnel, ni les plus propices à créer du lien avec les élèves qui présentent des difficultés à trouver leur place de collégien (Gestion des absences, surveillance des temps hors classe, de la salle d'études, des heures de retenue). Les personnels de vie scolaire déplorent le rétrécissement de leurs missions de référent des classes, d'animation d'ateliers culturels et sportifs sur la pause méridienne ainsi que le fait

qu'ils n'aient pas le loisir de privilégier une relation de confiance avec les élèves qu'ils encadrent. Nous demandons la création de postes supplémentaires d'AED pour répondre aux besoins croissants des élèves de notre établissement. »

- **Projets pédagogiques :**

➤ **Projet Théâtre Forum**

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le principe pédagogique du projet "Théâtre forum" pour l'année scolaire 2022-2023?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Projet Laïk Radio**

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le principe pédagogique du projet "Laïk radio" pour l'année scolaire 2022-2023?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

➤ **Projet Festival Mirages**

Le Conseil d'Administration adopte-t-il le principe pédagogique du projet "Festival Mirage" pour l'année scolaire 2022-2023?

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°4 – Affaires financières:

Mme l'Adjointe gestionnaire donne quelques informations sur les affaires financières en cours :

- Concernant le voyage en Italie. Celui-ci a été annulé et le remboursement des familles est désormais effectué.
- Concernant la consommation du gaz pour le chauffage :

L'an dernier, sur le mois de janvier 2022 nous avons consommé 102 kwh pour une facturation de 4500,00€. Cette année, sur la même période, nous avons consommé 44kwh pour une facturation de 11500€.

Nous sommes en attente d'une aide du Conseil Départemental qui a conscience des difficultés des établissements scolaires et souhaite les accompagner.

Point n°5-Contrats et Conventions :

- Contrats :

- Contrat de réservation avec Planet Océan pour la visite des élèves du niveau 3eme aquarium+planétarium

Contrat de réservation auprès de Planet Océan Montpellier dans le cadre de la visite des élèves du niveau 3eme.

Les principes pédagogiques et budgétaires ont été précédemment votés.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Conventions :

- Nouvelle convention avec la Poucette pour Eloquence ULIS 2 rédigée en décembre mais pas votée

Renouvellement de la Convention avec la Compagnie la Poucette pour les heures d'intervention Eloquence avec les ULIS2, année scolaire 2022-2023.

Les principes pédagogiques et budgétaires ont été précédemment votés.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Nouvelle convention avec la Poucette pour les heures d'intervention 6eme rédigée en décembre mais pas votée

Renouvellement de la Convention avec la Compagnie la Poucette pour les heures d'intervention sur le niveau 6eme, année scolaire 2022-2023.

Les principes pédagogiques et budgétaires ont été précédemment votés.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention d'intervention de Mme LEGRAIS auprès des 3emes projet Guerre et exil

Convention d'intervention de Mme LEGRAIS autrice dans le cadre du projet Guerre et Exil auprès du niveau 3eme

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention avec le théâtre +Cinéma pour l'accueil de la pièce Callipolis

Convention avec le Théâtre+Cinéma dans le cadre de l'accueil de la pièce Callipolis jouée en interne au profit des élèves du niveau 3eme.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention du groupement d'achat Chauffage p2 avec nouveau prestataire désigné par CG11

Reconduction de l'adhésion au groupement d'achat gaz avec nouveau prestataire désigné par le Syaden à compter de janvier 2023.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention du groupement d'achat gaz avec nouveau prestataire désigné par le Syaden

Reconduction de l'adhésion au groupement d'achat gaz avec nouveau prestataire désigné par le Syaden à compter de janvier 2023.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Point n°6–Informations établissement :

De Janvier à Avril 2023 :

- Mercredi 11 et jeudi 12 janvier 2023 : deuxième session de la formation valeurs de la République et Laïcité
- Vendredi 13 janvier après-midi : représentation théâtrale des élèves de la CHAT (liaison école-collège)
- Vendredi 20 janvier matin : atelier apprentissage pour les élèves de 3^{ème} intéressés
- Janvier : théâtre forum classe de 5^{ème}
- Janvier/février : Laik'Radio
- Jeudi 26 janvier : sortie pédagogique à NarboVia pour deux classes de 6^{ème}
- Jeudi 26 janvier : réunion d'information sur l'orientation à destination des parents et élèves de 3^{ème}
- Mardi 31 janvier : Callipolis – Théâtre Forum – Classes de 3^{ème}
- Lundi 06 au vendredi 10 février : semaine « luttons contre les discriminations »
- Lundi 13 février : sortie tribunal Narbonne 4 ERNAUX et 4 AUSTEN (Concours des droits fondamentaux)
- Mercredi 15 février : Ambassadeurs
- Février (et plus) : réalisation d'un court-métrage (festival Mirages)
- Mercredi 22 mars : formation Evaluation par Contrat de Confiance (liaison école-collège)
- Jeudi 23 mars : sortie pédagogique au planétarium
- Lundi 13 Mars au vendredi 17 mars : semaine Graff pour les 3^{èmes}
- Lundi 13 Mars au vendredi 24 mars : conseils de classe du deuxième trimestre (5^{ème} et 4^{ème} en CCI)
- 27, 28 et 30 mars : entretiens d'orientation 3ème

Point n°7-Questions diverses :

Aucune question diverse.

III – Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, Mme La Présidente lève la séance et invite les membres du conseil d'administration à se rafraîchir autour d'un apéritif.

La séance du conseil d'administration est levée à 19h45.

La Présidente

Mme BOULESTIN

Les secrétaires de séance

Mme Lepage-Sirven et Mme Bouillet Michel


